

Communiqué de presse

La Commission des transports du Conseil national a terminé l'examen du projet de fonds d'infrastructure

Plus d'argent pour la fonctionnalité du réseau

Berne, 22.08.06 – La Commission des transports du Conseil national (CTT-N) s'est écartée du projet de fonds d'infrastructure adopté par le Conseil des Etats. Elle propose en particulier de porter de 5,5 à 8,5 milliards de francs le montant destiné à la sauvegarde de la fonctionnalité du réseau des routes nationales. routesuisse – Fédération routière suisse FRS approuve cette augmentation qui résulte d'un examen réaliste des goulets d'étranglement existants et prévisibles sur les autoroutes suisses.

En faisant ce choix objectif et réaliste, la CTT-N s'est laissé guider par le constat suivant: pour sauvegarder la fonctionnalité du réseau autoroutier dans les seules agglomérations durant le 20 à 25 ans à venir, il faut un montant largement supérieur aux 5,5 milliards de francs prévus par le Conseil des Etats. Suivant cette logique, la commission a décidé d'augmenter de trois milliards de francs les moyens financiers destinés à garantir la fonctionnalité du réseau.

routesuisse approuve par ailleurs la décision de prélever à cet effet quelque 400 millions de francs supplémentaires dans les provisions du financement spécial des routes. Ce procédé est conforme au projet du Conseil fédéral qui, dans son message sur le compte d'Etat 2005, annonce son intention de ramener, dans les années à venir, ces provisions au niveau d'une réserve de compensation raisonnable de quelque 500 millions de francs en budgétisant des excédents de dépenses.

En revanche, routesuisse constate avec regret que la CTT-N envisage de financer des projets purement ferroviaires (par exemple des lignes RER) avec le fonds d'infrastructure qui est pourtant alimenté par le produit affecté des taxes et redevances routières. Ce mode de financement est contraire à la Constitution et équivaut à une extension illégale de l'affectation. De plus, les projets RER absorberaient durant 20 à 25 ans la majeure partie des moyens financiers destinés aux villes et aux agglomérations, si bien que le financement des transports publics liés à la route resterait insuffisant.

Si, effectivement, la Confédération décide de cofinancer des infrastructures ferroviaires avec le produit des taxes et redevances affectées du trafic routier, routesuisse exige une réglementation qui soumet ces contributions financières à la preuve que les projets ferroviaires soutenus réduisent directement et notablement le trafic routier. C'est en vain que routesuisse a attendu jusqu'ici la preuve que l'extension des infrastructures ferroviaires existantes décharge effectivement et sensiblement la route dans un pays disposant d'un réseau de transport aussi dense que la Suisse. Il est donc indispensable que chacun de ces projets ferroviaires soit précédé d'une étude scientifiquement fondée.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS (anciennement Fédération routière suisse FRS – Schweizerischer Strassenverkehrsverband FRS) est l'organisation faîtière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 40 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d'automobiles); l'UPSA, l'Union professionnelle suisse de l'automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l'ASTAG (Association suisse des transports routiers).